



Fiche de poste

Chargé(e) de mission – Responsabilité populationnelle (RP)

L'employeur : La Fédération hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France

Créée en 1924, la Fédération hospitalière de France (FHF) est une association à but non lucratif relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901.

La FHF réunit au plan national plus de 1 000 établissements de santé (Hôpitaux) et environ 3 800 établissements médico-sociaux, soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. En région Hauts-de-France, ces chiffres sont respectivement de 78 établissements publics de santé et de 99 établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Cette légitimité et cette importance nationale font de la FHF un acteur de premier plan du monde de la santé, acteur d'autant plus respecté qu'il est véritablement trans-politique.

La FHF remplit une triple fonction de promotion, de représentation et d'information :

- Promotion de l'hôpital public et des établissements sociaux et médico-sociaux
- Information de ses responsables
- Représentation de ces établissements publics

Elle est aussi le lieu où s'élaborent de nouvelles propositions destinées à alimenter le débat législatif.

Véritable « maison commune des hospitaliers », la FHF s'est construite autour de valeurs partagées : égal accès à des soins de qualité pour tous, volonté d'innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, l'enseignement et la recherche, continuité de la prise en charge.

Elle réunit en son sein des hôpitaux publics de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des EHPAD et des établissements assurant la prise en charge du handicap.

La FHF contribue à affirmer la cohésion de la communauté hospitalière et à garantir tant sa représentation que la défense de ses intérêts, afin de préserver la qualité et l'accessibilité des soins pour tous.

Profil de poste et missions

La Responsabilité Populationnelle est une approche novatrice développée par la Fédération hospitalière de France (FHF), dans la continuité des articles 51 de l'assurance maladie Incitation à une prise en charge partagée (IPEP). Elle vise à faire émerger un modèle de santé plus préventif, coordonné et ancré dans les territoires, en répondant à un quadruple objectif :

- Amélioration de l'état de santé global de la population ;
- Amélioration de la qualité des prises en charge pour chaque patient ;
- Meilleure efficience dans l'utilisation des ressources ;
- Renforcement du sens et de la satisfaction au travail pour les professionnels.

Ce modèle repose sur une démarche de co-construction locale entre hôpitaux, professionnels de ville, patients, collectivités et associations, autour de parcours de santé partagés pour des populations cibles (personnes à risque de diabète de type 2, d'insuffisance cardiaque ou de perte d'autonomie...).

Le territoire du Douaisis, avec la coordination initiale du centre hospitalier de Douai, est l'un des cinq territoires pionniers de l'expérimentation de responsabilité populationnelle menée par la FHF. Cette démarche a été engagée en 2018, en s'appuyant sur l'expérience antérieure du centre hospitalier en matière de prévention. Trois autres établissements publics des Hauts-de-France se sont engagés récemment dans la dynamique : le CHU d'Amiens, le CH de Valenciennes et le CH de Calais.

La FHF Hauts-de-France se donne comme ambition de déployer la démarche de responsabilité populationnelle en l'inscrivant dans les politiques régionales de santé et les stratégies des établissements publics de santé et médico-sociaux. Cette initiative participe à la construction d'une vision partagée de la santé territoriale orientée vers la prévention, le maintien de la santé, la coordination des parcours et la soutenabilité du système. Pour cela, elle renforce son équipe d'une compétence dédiée à la mission d'animation et diffusion de la responsabilité populationnelle.

Le poste vise à coordonner, structurer et accompagner la phase de généralisation de la responsabilité populationnelle en région Hauts-de-France.

Il s'agit de garantir un cadre régional partagé (gouvernance, méthode, outils, indicateurs) tout en appuyant opérationnellement les territoires engagés ou souhaitant s'engager dans la démarche (notamment Douaisis, Calais, Valenciennes, Amiens).

Le ou la chargé(e) de mission Responsabilité populationnelle rend compte de son activité à la Déléguée régionale de la FHF Hauts-de-France, dans le cadre d'un reporting régulier structuré (avancement des démarches territoriales, indicateurs de suivi, points de vigilance, perspectives). Dans une logique de complémentarité des missions au sein de l'équipe permanente, il ou elle travaille en lien étroit avec les membres de l'équipe. Cette organisation vise à garantir la cohérence de la démarche régionale de responsabilité populationnelle, en articulant pilotage stratégique, accompagnement des territoires et exploitation des données de santé au service des parcours et de la prévention.

Le ou la chargé(e) de mission Responsabilité Populationnelle est placé(e) sous l'autorité de la Déléguée régionale de la FHF Hauts-de-France. Il ou elle contribue activement à la coordination, la structuration et l'accompagnement de la phase de généralisation de la responsabilité populationnelle en région Hauts-de-France.

À ce titre, le ou la chargé(e) de mission Responsabilité Populationnelle :

- Contribue à la définition et à l'animation de la gouvernance régionale de la responsabilité populationnelle (comité régional, comités territoriaux).
- Assure l'interface entre la FHF régionale, l'ARS, la FHF nationale et les territoires engagés. Il ou elle agit en lien fonctionnel étroit avec les établissements pilotes et volontaires (publics, ESPIC et privés le cas échéant), ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs territoriaux concernés (CPAM, CPTS, DAC, collectivités, associations, patients partenaires) ;
- Accompagne le lancement et le suivi opérationnel des démarches locales (diagnostic, réunions cliniques, plans d'action).
- Anime le réseau des acteurs impliqués localement.
- Outils les territoires : diffusion de référentiels, logigrammes, indicateurs, outils de suivi et de reporting, partage de bonnes pratiques.
- Structure et consolide un dispositif régional d'évaluation des résultats (prévention, parcours, hospitalisations programmées / non programmées, coûts).
- Assure à destination des adhérents, une information, en lien avec la FHF nationale, sous différentes formes :
 - Réunions d'information et groupes de travail ;
 - Participation à l'alimentation de la newsletter régionale ;
 - Fiches résumés ou thématiques, notes ;
 - Outils et tableaux de bord à construire et exploiter ;
 - Comptes-rendus de réunions ;
 - Retours d'expérience des adhérents et contribution à la communication régionale et nationale sur la démarche ;
 - Veille sur les nouvelles publications, textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques, etc... ;
 - Mise à jour des différents documents et fichiers de contacts de la FHF Hauts-de-France.

Compétences et qualités requises

- Connaissance du secteur sanitaire et médico-social et des politiques publiques de santé ;
- Expérience en conduite de projets complexes et en animation multi-acteurs ;
- Qualités rédactionnelles et organisationnelles, de communication, d'écoute ;
- Disponibilité, diplomatie, adaptabilité ;
- Autonomie dans l'action, réactivité, capacité d'adaptation, d'organisation et d'innovation ;
- Travail en équipe et reporting ;
- Maîtrise des outils de bureautique.

Profil candidat·e

- Issu(e) d'une formation bac +5 et plus, dans le domaine de la santé (santé publique, EHESP, ou autres...), des sciences politiques, du droit ou du management ;
- Expérience de 3–5 ans minimum en gestion de projet de santé, coordination territoriale ou pilotage de parcours ;
- Compétences : gestion de projet, animation de réunions, relations institutionnelles, analyse de données, numérique en santé.

Rémunération et conditions d'emploi

- **Contrat à durée déterminée**
- **Poste à pourvoir en septembre 2026**
- **Poste basé au siège** de la FHF HDF, dans les locaux de la Direction Générale du CHU de Lille
- **Déplacements fréquents en région et en soirée**
- **Rémunération** : selon expérience
- **Permis B et véhicule personnel** nécessaires à l'accomplissement de la fonction

Candidatures

Les candidatures sont à adresser à la Déléguée Régionale de la FHF Hauts-de-France : fhf.hdf@chu-lille.fr .

Les candidats devront adresser un dossier de candidature comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation.

Date limite de réception des candidatures : 1^{er} mai 2026